

Programme de Bourses EDI Mila

VOLET 3 : BOURSES DIVERSITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE

Mila croit en l'importance critique et à la richesse profonde d'une communauté diversifiée et inclusive. C'est dans cet esprit que le **Programme de Bourses EDI Mila** a été développé. Cette initiative vise à offrir un soutien financier accru afin de favoriser le développement des talents issus de groupes historiquement sous-représentés au sein de l'écosystème IA ainsi qu'à reconnaître l'application des valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion dans la recherche en IA.

Le volet **Diversité socio-économique** a pour objectif d'aider les étudiant.e.s à répondre à une urgence financière ou à des dépenses imprévues susceptibles d'impacter leur progression académique.

Date limite de soumission

En tout temps.

Seules les demandes complètes et soumises via le formulaire de candidature seront évaluées. Les demandes incomplètes ou soumises par courriel seront jugées inadmissibles.

Montant des bourses

Jusqu'à un maximum de 2 000\$ par année académique.

Les étudiant.e.s peuvent appliquer à tout moment au sein de leur parcours académique. Les lauréat.e.s sont éligibles à recevoir une bourse d'études par année académique tant qu'ils respectent les critères d'admissibilité du volet **Diversité socio-économique**.

Un.e étudiant.e peut être lauréat.e à la fois pour le Volet 3 (Diversité socio-économique) ainsi que pour l'un des deux autres volets du programme de Bourses EDI Mila au sein de la même année académique (Volet 1-Femmes en IA ou Volet 2-EDI en Recherche).

La bourse se veut un complément et non un remplacement de tout soutien financier reçu séparément de son superviseur ou d'une autre source et est destinée à couvrir partiellement ou totalement le besoin financier des lauréat.e.s.

Annonce des résultats

Au plus tard 30 jours après le dépôt de la demande.

Les lauréat.e.s seront informé.e.s par courriel.

Critères d'admissibilité

Sont admissibles à déposer une demande de soutien financier de le cadre du Volet 3 du Programme de Bourses EDI Mila, **Diversité socio-économique**, les personnes qui respectent tous les critères suivants:

- Démontrer l'existence d'un besoin ponctuel et urgent d'aide financière (situation financière précaire de courte durée) ayant un impact sur sa progression académique¹
- Détenir un statut de PHQ (Personnel hautement qualifié) actif à Mila² - Sont définis par l'expression "PHQ" les étudiants inscrits dans des universités affiliées et les chercheurs non indépendants tels que postdocs et stagiaires supervisés par un membre Mila
- Être inscrit.e à temps plein dans l'un des programmes d'études suivants au moment du dépôt de son dossier de candidature:
 - Maîtrise de recherche
 - Maîtrise professionnelle en apprentissage automatique de l'UdeM (DIRO)
 - Doctorat
- L'étudiant.e à la Maîtrise de recherche ou au Doctorat doit être supervisé.e par un membre académique principal³
 - OU Être co-supervisé.e par un membre académique principal
 - OU Être supervisé.e par un membre académique associé et avoir été parrainé.e par un membre académique principal pour l'obtention des accès "PHQ principal"¹
 - OU Être supervisé.e ou co-supervisé.e par un membre académique associé détenteur d'une Chaire CIFAR à Mila

Soumission des candidatures

La soumission des candidatures se fait exclusivement par le biais du formulaire en ligne prévu à cet effet. **Les demandes incomplètes ou soumises par courriel seront jugées inadmissibles.**

Les documents suivants devront obligatoirement être joints au formulaire en ligne lors de la soumission de la candidature:

- Lettre décrivant le contexte de la demande (besoin financier, contexte d'urgence, types de dépenses à couvrir, impact sur la progression académique, etc.) (2 pages maximum - Arial 11pt, interligne simple)
- Curriculum Vitae (3 pages maximum)
- Preuve d'inscription à temps plein au sein d'un des programmes admissibles

Évaluation des candidatures

Les dossiers de candidature seront évalués selon les critères suivants:

- Justification de la nature urgente du besoin financier
- Impact du contexte de la demande sur la progression académique de l'étudiant.e
- Nature des dépenses à couvrir via le versement de la bourse¹

¹ Voir la section "Autres informations" pour obtenir une liste non exhaustive des dépenses éligibles au sein du Volet 3.

² Voir section 1.3 de la politique "[Adhésion au corps professoral à Mila - Règles et procédures](#)"

³ https://mila.quebec/equipe/?cat_id=5

Afin de préserver la confidentialité des données d'auto-identification des étudiant.e.s, tous les dossiers de candidature seront préalablement anonymisés par un employé Mila avant d'être soumis au Comité d'évaluation.

Composition du Comité d'évaluation:

- 1 employé.e Mila de l'équipe des affaires académiques
- 1 employé.e Mila de l'équipe des finances

Mila s'engage à constituer un Comité d'évaluation diversifié et inclusif représentatif de la diversité de notre société.

En aucun cas les résultats de l'évaluation des candidatures ne seront divulgués. De par la nature confidentielle et la sensibilité des informations soumises dans cet appel de candidature, les noms des lauréates ne seront pas diffusés à la communauté.

Autres informations

Pour être jugées admissibles, les dépenses doivent avoir été engagées ou être en voie de l'être au cours de l'année académique pendant laquelle la bourse sera versée à l'étudiant.e.

Exemples dépenses éligibles (non exhaustif) :

- Dépenses médicales
- Dépenses dentaires
- Dépenses légales
- Frais de déplacement (pour décès/maladie)
- Urgence liée à la garde d'enfants

Exemples dépenses inéligibles (non exhaustif) :

- Frais d'inscription à l'université ou liés à des activités de recherche
- Dépenses pouvant être couvertes par les fonds de recherche du superviseur
- Achat ou réparation de matériel informatique

Le dépôt d'une demande et la satisfaction d'un ou plusieurs des critères d'évaluation ne garantissent pas l'octroi automatique d'une bourse, lequel octroi dépend de plusieurs facteurs tel que la disponibilité des fonds.

Il est alors recommandé d'attendre la confirmation officielle de Mila indiquant l'acceptation de votre demande avant de prendre des engagements liés à votre demande de soutien financier.

La bourse sera versée en totalité dans les 30 jours suivant la complétion du "Formulaire de bourse"⁴. Le versement d'une bourse est conditionnel à la soumission des documents requis (NAS, spécimen de chèque, confirmation d'inscription à temps plein, etc.) ainsi qu'au respect de tous les critères d'admissibilité préalablement à chaque versement.

Le versement des bourses est assujéti aux taxes et impôts, selon les lois applicables. Les lauréat.e.s recevront annuellement les feuillets fiscaux associés (T4A-Fédéral, Relevé 1-Provincial).

Mila s'autorise à référer l'étudiant.e à un autre programme de soutien selon la nature de l'urgence décrite dans la demande.

⁴ Le formulaire à compléter sera envoyé par courriel aux lauréat.e.s une fois l'analyse de leur candidature complétée.